

COMMUNIQUE DE PRESSE

PUBLICATION DU RAPPORT « BATIMENT ET BIODIVERSITE »



Paris, le 14 décembre 2015,

Depuis son lancement en 2009, le Plan Bâtiment Durable avait particulièrement orienté ses travaux sur le bâtiment sous l'angle de la performance énergétique. Ces dernières années, avec la prise en compte de nouvelles variables (et notamment l'empreinte carbone, la santé, le confort...), une approche plus environnementale du bâtiment et de la ville s'est révélée nécessaire.

Cette transition écologique conduit à faire émerger la biodiversité comme un sujet à part entière participant à l'élaboration du bâtiment de demain et à plus grande qualité de vie urbaine. De nombreux travaux et initiatives sur ce thème sont déjà entrepris mais très divers et éparés, ils sont trop souvent méconnus.

C'est pourquoi, fin 2014, Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable a confié à Yves Dieulesaint (Gecina), Thibaud Gagneux (Poste Immo / Synergiz) et Ingrid Nappi-Choulet (Essec), le soin de conduire un nouveau groupe de travail du Plan Bâtiment Durable sur le thème des interactions entre le bâtiment durable et la biodiversité.

Ce 14 décembre 2015, Yves Dieulesaint et Thibaud Gagneux ont présenté les conclusions de ce groupe de travail, qui a réunit une cinquantaine d'acteurs. Ils ont tout d'abord rappelé, dans un nécessaire travail de pédagogie et de synthèse, les grands enjeux de la biodiversité, tant au plan général qu'au plan spécifique du secteur du bâtiment et de la ville. Ils ont ensuite formulé 20 propositions, chacune illustrée par des travaux déjà menés ou des références de manière à organiser ainsi une première cartographie des acteurs et des initiatives.

La biodiversité, porteuse d'enjeux planétaires majeurs mais en très grand danger

En premier lieu, le groupe de travail rappelle que la notion de biodiversité, définie aujourd'hui comme « *la totalité des êtres vivants en interactions, y compris les micro-organismes et les services rendus par les écosystèmes* » constitue le fondement de la vie et est porteuse d'enjeux planétaires majeurs. C'est pourquoi, notre vision de la biodiversité doit évoluer : l'Homme est un être vivant composant (ou élément) de cette biodiversité, qui est au cœur de nombreux enjeux et ne doit plus être vue sous le seul prisme de la conservation. En effet, la biodiversité et les écosystèmes au sein desquels elle s'exprime, fournissent un grand nombre des biens et services qui soutiennent la vie humaine.

La France possède une biodiversité exceptionnelle et est l'un des pays de l'Union Européenne présentant les écosystèmes les plus variés. Mais ce patrimoine, et plus largement, la biodiversité sont menacés du fait de la disparition ou de la fragmentation des habitats, des pollutions diverses, du changement climatique, de l'introduction des espèces invasives ou encore de la surexploitation des ressources. Pourtant la prise de conscience de cette érosion de la biodiversité est très faible ; pour les villes les impacts économiques sont significatifs mais encore insuffisamment investigués.

Biodiversité, ville et bâtiments : quelles interactions ?

En 2050, on estime à 75% la part de la population qui vivra dans les villes pour une empreinte écologique de nos modes de vie de plus en plus grande. Depuis longtemps déjà, un rapport est établi

entre ville et biodiversité. La nature en ville est source de bien être et de lien social, source de bénéfices pour la ville, ses habitants comme source de valorisation pour le bâtiment.

Les activités de l'immobilier et de la construction dépendent de la biodiversité et sont également responsable de sa dégradation à travers de multiples impacts directs, comme indirects. L'extraction et la fabrication des matériaux engagent, par exemple, une responsabilité élargie de la filière et ont favorisé le développement du concept de « biodiversité grise » par analogie avec le concept d'« énergie grise ». Ainsi, « la biodiversité grise », « l'empreinte biodiversité », se comprend comme le cumul des impacts (positifs comme négatifs) sur les écosystèmes et la biodiversité, de l'ensemble du cycle de vie d'un matériau ou d'un produit.

La biodiversité, un sujet complexe et encore trop peu appréhendé par la filière

Si la biodiversité constitue le capital planétaire le plus précieux, on peut alors légitimement s'interroger sur la faiblesse des actions individuelles et collectives face à ces enjeux.

Le groupe de travail a tenu à rappeler que ce sujet est encore insuffisamment porté et entendu politiquement sur le plan international et national.

De même, les parties prenantes de la filière bâtiment et immobilier font encore preuve d'une grande méconnaissance de ce sujet, notamment du fait de freins culturels et idéologiques. Dès lors, la biodiversité n'est pas prise en compte dans les services économiques, les apports des services écosystémiques ne sont pas valorisés et le secteur d'activité peu considéré et soutenu. Du point de vue de la réglementation, la biodiversité n'est pas un sujet nouveau mais, encore trop souvent traitée dans un esprit de préservation, elle est plutôt ressentie comme une contrainte par les acteurs qui conçoivent et fabriquent la ville.

20 propositions pour reconnaître et se réapproprier la biodiversité au service du bâtiment durable

Fort des différents constats rappelés précédemment, le groupe de travail a alors ainsi formulé l'enjeu majeur de la concertation, « *La contribution de la ville durable et des bâtiments dans la reconstitution du lien Homme-Nature, la reconquête de la biodiversité et l'atténuation de son érosion* ».

Les propositions du groupe sont formulées autour de deux leviers d'actions :

1. La (re)connaissance et valorisation économique des fonctions, dépendances et bénéfices de la biodiversité ;
2. La (ré)appropriation de la biodiversité urbaine comme un élément clef des processus de décisions et d'actions des acteurs de la ville.

Le premier levier pose les bases d'un changement de paradigme nécessaire pour mieux appréhender le sujet de la biodiversité urbaine. Si la biodiversité est aujourd'hui encore trop peu prise en compte dans le secteur du bâtiment, c'est en grande partie parce que son rôle, ses fonctions et ses bénéfices sont peu connus du grand public et des professionnels du secteur et que trop d'idées reçues persistent et nuisent à son intégration. Si la demande sociale de nature en ville est aujourd'hui avérée, la notion de biodiversité urbaine demeure mal connue. Afin d'améliorer les connaissances des habitants et des professionnels du bâtiment et de l'immobilier sur le traitement de la biodiversité, un important travail de reconnaissance et de valorisation de la biodiversité liée au bâti doit ainsi être engagé afin que **celle-ci soit reconnue et intégrée dans le secteur au même titre que les enjeux énergétiques**. Cela passera en grande partie par l'écoute et la sensibilisation du grand public et par une formation de tous les acteurs et parties prenantes (maîtrise d'ouvrage, constructeurs, architectes, paysagistes, gestionnaires, usagers,...) pour changer leur regard sur la biodiversité et leur fournir des arguments chiffrés et concrets.

Le second levier donne des clés de lecture pour comprendre comment la prise en compte de la biodiversité peut devenir une opportunité pour aller vers des villes durables et résilientes.

Repenser la manière de concevoir, de construire, de vivre et de rénover nos bâtiments implique de dépasser certaines idées reçues, certains modes de pensée, certaines habitudes de faire. La réalisation de ces changements passe par une évolution culturelle, préalable indispensable à la formation des professionnels, à la création et au développement de nouvelles compétences et de nouveaux emplois. Des réglementations, méconnues, existent et posent la question de la prise en compte de la biodiversité par et pour les acteurs de l'immobilier. Les démarches volontaires de certifications et de labellisations doivent donc être soutenues pour que les acteurs de la filière progressent. En s'inspirant des bonnes pratiques, chaque échelle d'un territoire, d'une ville ou d'une parcelle, d'un bâtiment peut et doit contribuer à favoriser la biodiversité et faire l'objet d'une réflexion de la part des acteurs et le plus en amont possible.

Un rapport salué et attendu par les membres du groupe de travail

A l'issue de ce groupe de travail, les rapporteurs veulent souligner combien le rapport a fait l'objet de commentaires positifs de la part des membres du groupe de travail : ceci témoigne d'une forte attente des acteurs pour un tel document synthétisant à la fois les enjeux et illustrant, chaque fois que possible, la diversité et la richesse des initiatives déjà entreprises.

Quelles suites pour le rapport ?

Il appartient désormais à l'ensemble de la filière du bâtiment et de l'immobilier de se saisir de ces enjeux.

Les prochains mois seront riches d'actualités sur ce sujet, notamment avec le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité ou les travaux de préfiguration de la future Agence nationale : ces premières recommandations constituent déjà une contribution utile à ces travaux d'avenir.

Le rapport est téléchargeable sur :

www.planbatimentdurable.fr

Contact

Anne-Lise DELORON ROCARD

01 40 81 33 05 – 06 59 46 99 00

anne-lise.deloron@developpement-durable.gouv.fr

www.planbatimentdurable.fr

Twitter @PlanBatiment